RÈGLEMENT DE LA COURSE DE CAISSES À SAVON
DU 25 MAI 2025 À PUJAUT
ORGANISÉE PAR
LE COMITÉ DES FÊTES DE PUJAUT

Cette course est organisée dans le but d'animer la commune de façon originale, écologique pour le plaisir des petits et des grands, dans la bonne humeur, le respect du règlement et des autres concurrents.

Du simple amateur au conducteur avisé, chacun trouvera sa place, son classement pour le plaisir de tous, pour le fun pour l'adrénaline, SANS prendre des risques inutiles !

Cette troisième édition de course de caisses à savon de Pujaut est de type folklorique et sportive avec chronométrage.

ART 1 / DEFINITION DE LA CAISSE A SAVON

La caisse à savon est un véhicule sur roues possédant un système de direction, un système de freinage et doit être dépourvue de moteur.

Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction de l'engin. La fabrication de la caisse à savon doit être artisanale.

Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente aucun danger pour l'équipage et les spectateurs.

Afin de limiter ces dangers, voici quelques recommandations techniques qui devraient limiter les risques d'accident.

- Dimensions et poids : une caisse à savon doit être de poids et taille raisonnables (1,50m de large et 2,70m de long maximum). Afin de limiter les risques de déséquilibre, une hauteur maximale de 1,50m est recommandée, une garde au sol de 30cm favorise la tenue de route. Le conducteur doit être assis au plus près du châssis.

- Le poids maximal autorisé est de 120 Kg à vide environ.

- Roues : C'est un des éléments les plus importants de la construction. Elles devront être de bonne qualité et de préférence gonflables (pour des raisons de sécurité, les roues d'automobiles et les roues de vélo sont interdites, privilégiez les roues de scooter, de cyclomoteur, de brouette, de tondeuse, etc...).

- Remorquage : Chaque caisse doit être équipée d'un anneau de remorquage à l'avant et à l'arrière afin de pouvoir être tractée au départ de chaque manche : 1 anneau de 2,5 cm de diamètre à l'intérieur sur l'avant et l'arrière de la caisse 1 sangle de 1,50m minimum solide (1 tonne) munis de 2 mousquetons (300kg minimum) pour être tracté poids 120kg maxi caisse seule

- Équipements : Le port de casque moto intégral est obligatoire des gants, pantalon, haut à manches longues, combinaison et des chaussures fermées sont obligatoires. L'équipement complet devra protéger l'intégralité du corps de manière efficace. L'équipement complet sera obligatoire pour et pendant la descente et la remontée des caisses. Pour les enfants minerve obligatoire.

- Sécurité : Les matériaux utilisés ne doivent pas représenter de danger pour l'équipage et le public (exemple : morceaux de tôle ou autre).

- LES FREINS SONT OBLIGATOIRES ET DOIVENT ÊTRE EFFICACES, ils seront validés par les organisateurs.

- Un plancher en entier 4 ou 3 roues - Une direction sans trop de jeu
- Pas d'angles saillant et rien de coupant - Un siège bien fixé avec dossier

- Pilote(s) et équipier(s) : Équipes de 1 à 4 personnes. La course est donc ouverte à tous (à partir de 6 ans il sera indispensable que les enfants mineurs soient accompagnés et sous la responsabilité d'une personne majeure).

- Décoration de votre bolide : Libre court à votre créativité !!!!

ART 2. HOMOLOGATION

Un dossard avec votre numéro de caisse à savon vous sera attribué par les organisateurs avant le départ de la course.
Les constructions qui ne seront pas jugées fiables (sécurisées) au départ et au fur et à mesure des descentes seront refusées par les organisateurs.

Le contrôle **(obligatoire)** des bolides se fera en amont le **dimanche 11 mai 2025 matin place du marché à Pujaut (nous vous confirmerons les horaires),** chaque pilote devra se présenter avec son bolide et son casque.

ART 3. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Toute demande de renseignements PAR MAIL :CAISSEASAVONPUJAUT@GMAIL.COM
Attention : Le nombre d'inscriptions de véhicules peut être limité pour des raisons de sécurité ou de forte demande.
Validez votre inscription au plus vite (paiement + bulletin d'inscription + autorisation(s) parentale(s) ci-après).
Vous devez obligatoirement renseigner toutes les informations nécessaires pour que cette dernière soit validée.
Bulletin d'inscription via ce lien: https://forms.gle/KMoreMtvsw3Qup7o9

Montant de l'inscription :

10 € par bolide (règlement à l'ordre du comité des fêtes de Pujaut à déposer en Mairie ou envoyer par la poste Comité des fêtes Rue de la Mairie 30131 PUJAUT)
+ 10 € (assurance) par pilote à régler sur place le jour de la course

ART 4. DÉROULEMENT

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée. La course se déroule en plusieurs manches (nombre de manches au prorata du nombre de véhicules). Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une caisse qui ne serait pas jugée fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches.
Un classement sera effectué en fonction de la créativité et de l'originalité des véhicules. Un autre classement sera effectué en fonction des temps additionnés des manches qui seront toutes chronométrées. Le parcours sera présenté aux concurrents avant le départ de la course.

Déroulement de la journée (Horaires à titre indicatif)

8h00/9h30 : Accueil des pilotes / contrôles
9h30 Manche d'essai
11h00 : 1ère manche chronométrée
12h30 : Pause et ouverture de la piste à la circulation
13h30 : Fermeture de la piste à la circulation et mise en place des commissaires de course
14h00 : 2ème manche chronométrée
15h30 : 3ème manche chronométrée
17h00 : Fin de course et ouverture de la piste à la circulation 17h30 : Remise des prix

Prix de vitesse :

Il se déroule de la manière suivante :
➢ 1 manche d'essai obligatoire ➢ 3 manches chronométrées
Le classement final est établi par addition des deux meilleurs temps réalisés. En cas d'ex-aequo, c'est la meilleure troisième manche qui départagera les concurrents. Si deux manches seulement peuvent être réalisées, c'est le meilleur des deux temps qui est considéré pour le classement.
Si une seule manche est courue, le temps réalisé pour cette manche permet d'établir le classement.
Le classement est établi en fonction des catégories qui diffèrent en fonction de l'âge du pilote et du type de caisse.

Prix Créativité & Originalité :

L'équipe se basera sur différents critères, thème, couleurs, forme, …

D'autres Prix seront décernés : Pitchoun, Fairplay, ….

ART 5. RESPONSABILITÉ

L'association « Comité des Fêtes de Pujaut » décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité et ne peuvent être tenus pour responsables de quelconque accident survenu aux participants et/ou au public (Assurance = responsabilité civile de chacun).

Chaque participant est tenu de signer le présent règlement et s'engage ainsi à le respecter.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et déclare l'accepter. Je m'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité des organisateurs de la manifestation et n'engager aucune poursuite judiciaire à leur encontre si quelque incident ou accident devait mettre en cause mon enfant.

Signature + mention « lu et approuvé » :

AUTORISATION PARENTALE

POUR LES MINEURS :

Pour les mineurs, leur représentant légal doit OBLIGATOIREMENT compléter et signer l'autorisation ci-dessous **(1 par mineur).**

Mineur 1 :

Je soussigné(e),

Mme/M.....

.,

Représentant légal de

l'enfant.....

., l'autorise à participer à la course de caisses à savon organisée le 25 Mai 2025 à Pujaut par l'association Le comité des Fêtes de Pujaut.

Signature :

Mineur 2 :

Je soussigné(e),

Mme/M.....

.

...,

Représentant légal de

l'enfant.....

., l'autorise à participer à la course de “caisses à savon” organisée le 25 Mai 2025 à Pujaut par l'association “Le comité des Fêtes de Pujaut”.

Signature :